

Département d'Indre-et-Loire Arrondissement de TOURS Commune d'ARTANNES-SUR-INDRE	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
	l'An deux mille vingt-deux, le quatre juillet à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 27 juin 2022, s'est réuni en séance publique ordinaire, sous la présidence de Madame Isabelle DELACOTE, Maire.
Séance du 04 juillet 2022 Convocation du 27 juin 2022	Etaient présents : Mmes DELACOTE, NOURRY, M. GUILLOT, Mme ROBIN, MM. BOMONT, LE CALVE, RENOU, Mme ARCHAMBAULT, MM. COELHO DOS SANTOS, BRIAUDEAU, Mmes CHATEAU, TESSIER, SENOCQ, M. ROBIN, Mme MERCIER-QUENAULT.
Nombre de Conseillers : En exercice : 23 Présents : 15 Pouvoirs : 05 Absents : 03 QUORUM : 12	Représentée par pouvoir : Monsieur DUFAY qui a donné pouvoir à Madame DELACOTE Madame BERGE qui a donné pouvoir à Madame NOURRY Monsieur RENARD qui a donné pouvoir à Monsieur BRIAUDEAU Madame STOEBSNER qui a donné pouvoir à Madame MERCIER-QUENAULT Monsieur SARRAZIN qui a donné pouvoir à Monsieur RENOU Absents : Mmes GAYE et PIOT, M. LEFEUVRE A été élue secrétaire de séance : Mme ARCHAMBAULT

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 13 JUIN 2022

Madame DELACOTE demande aux membres du Conseil Municipal s'ils ont des observations à formuler sur le procès-verbal de la séance du 13 juin 2022.

Aucune observation n'étant formulée, le procès-verbal de la séance du 13 juin 2022 est approuvé à l'unanimité.

ACTE EXECUTOIRE

compte tenu
 de sa publication le : 07 JUIL. 2022
 de sa notification le :
 et
 de sa transmission à la Préfecture
 d'Indre-et-Loire le : 07 JUIL. 2022

Pour extrait, certifié conforme,

Le Maire,




 Isabelle DELACOTE.



Le Maire,

 Isabelle DELACOTE.